



Formulaire d'inscription Parade de la 40^{ième} Édition du Festival Western de Dolbeau-Mistassini

Dans le cadre de la 40^{ième} édition du Festival Western de Dolbeau-Mistassini, le comité organisateur a décidé de faire revenir la parade 100% Western comme dans le temps.

Coordonné :

Nom : _____

Adresse : _____

CP : _____ #Tél : _____

Description

Cavalier : _____ # Chevaux : _____

Description (attelage, calèche, chariot ...) : _____

- Le **coggins test** est obligatoire lors de l'inscription des chevaux sinon expulsion de la parade.
- Les boissons alcoolisées ne sont pas acceptées durant la parade
- Un cavalier en état d'ébriété sera expulsé de la parade

Veillez faire parvenir votre inscription et la preuve de vaccination avant le 1 juillet 2011 à l'adresse Festival Western de Dolbeau-Mistassini au 30 de la friche, C.P, 112 succ B, Dolbeau-Mistassini, Qc, G8l 2P9, par

Fax au 418-239-0788 ou par Courriel

infos@festivalwesterndolbeaumistassini.com

Signature : _____

Date : _____



Festival Western Dolbeau-Mistassini inc.
30, de la Friche, C.P. 112 succ. B
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2P9
Tél. et Fax: 418 239-0788

POLITIQUE ET RÈGLEMENT DE LA PARADE WESTERN

1. Il est strictement interdit de consommer des boissons alcoolisées lors du déroulement de la parade.
2. Il est interdit de lancer des objets (bonbons, ballons, petits cadeaux, etc.) dans la foule. Si vous avez des objets à donner, prévoir quelqu'un qui en fera la distribution à pied et de main à main. Dans le cas où quelqu'un lancerait des objets, il sera automatiquement expulsé de la parade sans préavis, et ce, par la Sûreté du Québec.

Si un accident devait survenir à la suite d'un lancement d'objets, vous risquez d'être poursuivi personnellement en justice. Le Festival Western de Dolbeau-Mistassini se dégage de toutes responsabilités.

3. Il est obligatoire de suivre le véhicule et/ou le cheval qui vous précède d'une distance sécuritaire.
4. Il est obligatoire de ne pas créer de distance avec son prédécesseur dans la parade en arrêtant inutilement.
5. Il est obligatoire de vous enregistrer préalablement à la parade et de vous rassembler pour le départ au site permanent du Festival.
6. Le coggins test est obligatoire lors de l'inscription des chevaux, sinon expulsion de la parade.
7. Aucune unité, organisme ou vendeur ne peut participer à la parade sans l'autorisation du responsable de la parade.
8. Ceux et celles qui n'auront pas retourné leur formulaire d'inscription à la date prévue, ne pourront accéder à la parade.

9. Le Festival Western de Dolbeau-Mistassini, son conseil d'administration, ainsi que ses bénévoles se dégagent de toutes responsabilités concernant tous les dommages ou accidents qui pourraient être occasionnés lors du parcours de la parade.
10. Le Festival Western de Dolbeau-Mistassini se réserve le droit d'expulser sans préavis, toute personne ou unité ne respectant pas l'un ou l'autre de ces règlements.